



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Présidence française de l'Union européenne

Question au Gouvernement n° 4646

Texte de la question

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Fiévet.

M. Jean-Marie Fiévet. À cette question qui s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, j'associe mes collègues Marie Silin et Pieyre-Alexandre Anglade.

Depuis le 1er janvier, la France préside le Conseil de l'Union européenne pour une période de six mois. C'est une immense fierté pour notre pays et une grande responsabilité envers tous les Européens.

Ce moment si particulier, qui survient seulement une fois tous les treize ans, doit permettre de réaffirmer haut et fort les valeurs démocratiques de l'Union, comme le respect de l'État de droit, l'égalité, la liberté et les droits de l'homme. C'est ce socle solide qui nous a permis de bâtir une Europe de la paix et qui nous permettra à l'avenir de bâtir une Europe plus solidaire et plus forte face aux fracas du monde.

Soyons donc fiers du bleu européen, symbole de paix, qui illumine nos monuments. Soyons fiers de notre drapeau européen, partout où il se hisse, y compris à l'Arc de Triomphe ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

Nous n'avons aucune leçon de patriotisme à recevoir de ceux qui méconnaissent les fondements mêmes de notre belle République. La France est un grand pays européen et elle le prouvera tout au long de cette présidence.

M. Fabien Di Filippo. Un grand pays tout court ! Quel aveu !

M. Jean-Marie Fiévet. C'est une occasion unique de mettre en œuvre les grandes ambitions européennes affirmées par notre pays en matière de transition écologique, de politique d'asile, mais également de souveraineté européenne et de construction d'une Europe de la défense. Cette dernière nécessite une réelle impulsion franche et ambitieuse grâce au concours des États membres et de nos industries. La France saura soutenir cet objectif.

Mme Émilie Bonivard. Quelle est la question ?

M. Jean-Marie Fiévet. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser les grands chantiers de la présidence française de l'Union et le calendrier qui marquera ce moment si crucial ? *(Applaudissements sur les quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Ah, la question !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Les principaux temps forts de la présidence française vont avoir lieu dès les prochains jours : le collège des commissaires va être reçu à Paris cette semaine, dans un strict respect du protocole sanitaire ; la semaine prochaine, les ministres de la défense et des ministres des affaires étrangères se réuniront à Brest pour des deux rencontres informelles – l'une des priorités de cette présidence étant, à la demande du Président de la République, de faire en sorte que l'Europe soit plus souveraine, c'est-à-dire qu'elle maîtrise ses frontières et quelle renforce sa politique de défense, vous l'avez souligné.

Nous aurons ainsi l'occasion d'endosser ce qu'on appelle la boussole stratégique, un livre blanc sur la défense européenne, sur lequel nous allons travailler à Brest concomitamment avec Mme la ministre des armées. Pour être plus souveraine, l'Europe doit aussi assurer la stabilité et la prospérité de son voisinage. Nous aurons l'occasion de le faire au moment des crises, singulièrement dans l'appréhension de la crise ukrainienne où l'Europe doit faire entendre sa voix et ses intérêts. Dans ces domaines, le point d'orgue sera le sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne au mois de février prochain, puis la conférence sur les Balkans.

Outre les enjeux de souveraineté, nous aurons aussi à définir un nouveau modèle de croissance pour l'horizon de 2030, dont l'aboutissement logique sera un sommet au mois de mars. Au cours de cette présidence, nous aurons à cœur, Clément Beaune et moi-même, de faire avancer des textes qui contribuent à l'élaboration de notre nouveau modèle européen, qu'ils portent sur le mécanisme d'ajustement carbone, la régulation du numérique, le salaire minimum ou l'égalité entre les femmes et les hommes.

La conférence sur l'avenir de l'Europe constituera en quelque sorte le point final de cette présidence. Elle contribuera, j'en suis sûr, à préserver nos valeurs et à renforcer la protection de l'État de droit.
(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Fiévet](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4646

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 janvier 2022](#)